
Zone de gratuité

Ca Thonon Agglomération

2 Place de l'Hôtel de Ville
Bp 80114
74207 Thonon-les-bains

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Julien Penin
jpenin@cc-baschablais.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Afin de sensibiliser la population aux thèmes de la réutilisation et du réemploi, une zone de gratuité est mise en place.

Il s'agit de mettre à disposition un espace organisé et géré par des bénévoles le temps d'une journée où l'on peut déposer des objets propres et en état de marche et prendre des objets dont on a besoin.

Il n'y a pas de limites à la dépose ou au retrait.

Tout objet entrant dans la salle est systématiquement pesé. A la fin de la journée on pèse les objets restant pour faire le bilan quantitatif.

Il est intéressant d'intégrer les acteurs de la réutilisation et du réemploi à cette démarche afin de leur fournir une vitrine et éventuellement de leur donner la possibilité de récupérer ce qu'il reste à la fin de la journée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- au moins 500 personnes présentes
- sensibilisation à la réutilisation
- participation des acteurs du réemploi

Résultats :

- 900 personnes présentes
- un stand de la collectivité sur place

- la présence de la quasi-totalité des acteurs du secteur pendant la journée

Résultats quantitatifs

- 900 personnes sont entrées dans la zone de gratuité
- 6 267 kg d'objets pesés en entrée
- 324 kg d'objets restants à recycler
- 320 kg d'objets restants à incinérer

Résultats qualitatifs

150 questionnaires (la totalité) ont été remplis.

Efficacité de la communication:

- 28% Presse
- 17.5% Boîtes aux lettres
- 16.5% Bouche à oreille
- 15.8% Commerces
- 8.3% Ecoles

Organisation :85% satisfaits

Concept de la journée : 85% satisfaits

Beaucoup d'objets neufs et de qualités ont été apportés.

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

Mise en place de la journée :

La collectivité en collaboration avec une association (2 réunions par mois pendant 3 mois avant le jour j, mais il serait bon de s'y prendre au moins 6 mois à l'avance).

Lors de l'évènement :

20 bénévoles en permanence sur place

Horaires de la journée :

- dépose : de 9h00 à 16h00
- zone de gratuité : 10h00 à 17h00

Moyens financiers

Réalisation de la communication pour l'opération : 802€

Impression : 608€

Création d'une banderole : 215€

Distribution de flyers : 462€

Création de T-shirts : 268€

soit 2355 € TTC

Il est à noter que seules l'impression et la distribution seront à compter lors de la mise en place pour la deuxième année.

Moyens techniques

Fourniture par la mairie d'un local type salle des fêtes.

Chapiteau prêté par la Mairie pour une dépose "encadrée" et à l'abri.

2 bennes de 20m3 pour les déchets ne trouvant pas preneur (l'une pour les déchets recyclables et l'autre pour les encombrants).

Une balance pouvant peser plus de 100 kg.

Tables, chaises et afficheurs dans la salle.

Compteur de personnes.

Petite restauration type crêpes, panini, vin chaud, bières, sodas,...

Prêt d'un T-shirt pour chaque bénévole afin de les repérer aisément.

Partenaires mobilisés

e

Le foyer culturel de Sciez comprend une "commission ecocitoyenneté" cherchant des actions à mener, la collectivité leur a proposé d'être partenaire dans la mise en place de cet événement.

En moyenne 20 bénévoles du foyer culturel présents à tout moment de la journée,

Municipalité et services municipaux,

Acteurs du réemploi du territoire,

Prestataire de collecte pour la fourniture gratuite des bennes de 20 m3,

Elus.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La reproductibilité était fonction de l'atteinte ou non des objectifs, mais également de la motivation de l'équipe de bénévoles de la commission ecocitoyenneté, l'action sera donc reconduite à la même période en 2013.

Le but est de voir cette action devenir un rendez-vous annuel avant les fêtes.

Difficultés rencontrées

Le concept de gratuité est en soit original et provoque à la fois l'étonnement et le questionnement.

Recommandations éventuelles

Attention aux professionnels de la récupération, prévoir un service "médiation" jouant le rôle de "police" avec certaines personnes abusant de l'aspect gratuit de cette action.

Bien dissocier parking et lieu de dépose afin d'être certain que les objets ne soient pas échangés sur le parking.

Il est très intéressant de peser les objets et que les participants puissent le constater, cela provoque le questionnement.

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | ASSOCIATIONS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHET ENCOMBRANT | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Dernière actualisation

Janvier 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

france-noelle.lefauchaux@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes